

## Comité permanent des finances (FINA)

### Consultations prébudgétaires 2012

## Brian Weckwerth

### Réponses

#### 1. Reprise économique et croissance

*Compte tenu du climat d'austérité budgétaire actuel au sein du gouvernement fédéral et dans le monde, quelles mesures fédérales particulières estimez-vous nécessaires pour assurer la reprise économique et une plus forte croissance économique au Canada?*

Continuer à chercher de nouveaux marchés pour l'exportation, dynamiser le secteur manufacturier et poursuivre la formation pratique.

#### 2. Création d'emplois

*Les entreprises canadiennes étant aux prises avec les pressions qu'exercent sur elles des facteurs comme l'incertitude relative à la reprise économique aux États-Unis, à la crise de la dette souveraine en Europe et à la concurrence livrée par un certain nombre de pays développés et en développement, quelles mesures particulières devraient, selon vous, être prises pour promouvoir la création d'emplois au Canada, notamment celle qui est attribuable à l'accroissement du commerce intérieur et international?*

Continuer à faciliter la croissance des entreprises. Les pouvoirs de l'ARC sont extrêmes. Les organismes gouvernementaux se complaisent dans la bureaucratie et la paperasserie. Les villes et les municipalités rurales sont à court d'argent et puisent constamment dans les coffres des petites entreprises.

#### 3. Changement démographique

*Quelles mesures spécifiques le gouvernement fédéral devrait-il prendre, selon vous, pour aider le pays à faire face aux conséquences du vieillissement de la population canadienne et des pénuries de main-d'oeuvre?*

Le crédit d'impôt pour pension de 2 000 \$ est accordé aux Canadiens qui touchent une pension d'entreprise. Nous sommes nombreux au Canada à avoir épargné au moyen d'un REER et aujourd'hui, lorsque nous prenons notre retraite, nous n'avons pas droit à la déduction de ce crédit d'impôt avant 65 ans. C'est de la discrimination à l'égard des Canadiens qui n'ont pas accès à un régime de retraite d'entreprise. Maintenant, compte tenu de la possibilité de fractionnement du revenu de pension, les employés du gouvernement, d'Hydro, de Bell, ainsi que les enseignants qui prennent leur retraite à 55 ans, ont droit au crédit d'impôt de 2 000 \$ pendant 10 ans, de même que leur conjoint, ce qui équivaut à 4 000 \$ par année pendant 10 ans, soit un total de 40 000 \$. Ceux et celles d'entre nous qui touchent un revenu d'un FERR à 55 ans n'ont pas droit à ce crédit d'impôt de 40 000 \$. Cette mesure désavantage considérablement les Canadiens qui prennent une retraite anticipée et qui utilisent leurs propres économies et leurs propres fonds de retraite.

#### 4. Productivité

*Compte tenu des difficultés que connaît le marché de l'emploi du fait, notamment, du vieillissement de la population et des efforts toujours consacrés aux mesures visant à accroître la compétitivité du pays, quelles initiatives fédérales particulières sont-elles nécessaires pour le renforcement de la productivité au Canada?*

Nous devons, au Canada, mettre l'accent sur la productivité afin de nous positionner avantageusement sur le marché.

**5. Autres défis**

*On sait que des particuliers, des entreprises et des communautés éprouvent des difficultés actuellement au Canada. Quels sont, selon vous, ceux qui éprouvent le plus de difficultés, quelles sont ces difficultés et quelles mesures fédérales sont-elles nécessaires pour remédier à ces difficultés?*

Les gouvernements doivent contrôler les dépenses et éliminer le gaspillage.